

Au cours de la séance du Conseil communal du 24 janvier 2013, le nouveau Collège a présenté sa déclaration de politique générale pour la législature 2013-2018 :

Déclaration de politique générale du Collège 2013-2018

Uccle est une commune où l'on se sent bien dans chacun de ses quartiers. Le Collège des Bourgmestres et Echevins et la majorité communale entendent agir pour préserver et améliorer encore cette qualité de vie.

Les priorités du Collège, les six prochaines années, seront :

- La mobilité et des déplacements plus fluides, plus aisés, plus sécurisés que ce soit en transport en commun, en voiture, à vélo ou à pied
- La sécurité des biens et des personnes et la lutte contre les incivilités
- L'embellissement de notre commune, la propreté et la préservation de son caractère vert
- Une politique volontariste de rénovation urbaine, de développement de nos centres commerciaux et de toutes les activités porteuses d'emploi
- Encourager la présence des classes moyennes à Uccle
- Une gestion performante des espaces et des bâtiments publics
- Un développement urbanistique équilibré
- Une prise en compte d'un développement durable dans les différentes politiques mises en œuvre par la commune
- La lutte contre les inondations
- La poursuite d'une gestion saine de nos finances communales garante de l'autonomie communale
- Une attention particulière aux familles, aux jeunes et aux seniors
- Un enseignement communal qui vise à l'excellence et ouvert sur le monde
- Une politique de logement qui rencontre les besoins des Ucclois et qui permette la mixité sociale
- Une solidarité accrue vis à vis de moins chanceux de nos concitoyens
- La promotion de l'égalité des chances
- Encourager une vie culturelle riche et variée et la pratique du sport
- Renforcer la participation des citoyens et diffuser l'information par les outils les plus modernes
- Un accueil de qualité du public dans les services communaux
- Encourager le vivre ensemble et le respect mutuel

Le Collège et la majorité communale feront preuve d'innovation et de créativité dans les politiques qu'ils mettront en œuvre. Nous sommes au 21^{ème} siècle. Les nouvelles technologies offrent sans cesse de nouvelles opportunités que le Collège saisira pour améliorer les services rendus à la population et développer une communication directe rapprochant l'administration du citoyen.

Le Collège entend améliorer la mobilité en favorisant tous les modes de déplacement : transports en commun, voiture, mobilité douce. Il recherchera un dialogue constructif avec la Région, de la STIB et la SNCB pour obtenir une meilleure offre de transports en commun. Il continuera à agir par toutes voies de droit pour la suppression du terminus dangereux du rond-point Churchill et pour une fusion des lignes des trams 3 et 7. Il insistera pour que les études de la prolongation du métro vers Uccle soient accélérées et pour que le RER soit enfin concrétisé ainsi que pour la création d'une halte SNCB au Lycée français. Il incitera l'ensemble des intervenants à développer une réflexion intégrée afin que les aménagements du territoire participent à la mise en œuvre d'une vision cohérente.

Le Collège poursuivra et amplifiera le programme de rénovation de nos voiries, de renouvellement de notre éclairage public et de modernisation de nos différentes infrastructures en sous-sol notamment en matière d'éégouttage. Il actualisera le plan lumière communal. Il créera une passerelle pour les piétons et les cyclistes à proximité du Lycée français. Il sera attentif dans les aménagements qu'il réalise aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Renforcer la sécurité routière, prendre en compte les besoins de stationnement y compris par la création de nouveaux parkings grâce à des partenariats publics-privés, fluidifier la circulation seront d'autres priorités du Collège.

La commune, essentiellement au travers de l'action de la zone de police et du service de prévention, a un rôle important à jouer pour assurer la sécurité de chacun. Le Collège veut une réaction immédiate et proportionnelle à toute forme de délinquance et de criminalité. Il entend renforcer la police de proximité. La présence policière sur le terrain étant un facteur important de dissuasion, il veillera au maintien effectif de celle-ci le soir et le week-end et à donner tous les moyens nécessaires à l'unité « flagrants délits ». Il proposera d'étendre l'usage des amendes administratives et des peines alternatives d'intérêt général. Il poursuivra l'extension du réseau de caméras de surveillance, intensifiera la lutte contre les tags et renforcera la présence policière et des gardiens de la paix dans les quartiers commerçants, aux abords des écoles, des arrêts de transports en commun, dans les espaces verts, ... Le service d'aide aux victimes sera développé avec une attention particulière aux victimes de violences conjugales. L'action du service de techno-prévention sera poursuivie et l'octroi de primes aux citoyens qui renforcent la protection de leur habitation sera maintenue.

L'embellissement des lieux publics et le fleurissement de notre commune continueront à être une priorité de l'action du Collège. Tout comme la propreté publique où le Collège plaidera pour que le balayage des voiries communales et régionales soit intégralement géré par la commune.

Un aménagement de qualité des espaces publics, la réhabilitation du bâti là où c'est nécessaire, la lutte contre les immeubles à l'abandon, une vraie politique de rénovation urbaine sont essentiels. Le Collège et la majorité communale se battront pour obtenir de la Région la création de zones de développement renforcé du logement à Uccle et la possibilité pour la Société de Développement Régional de Bruxelles de réaliser des projets sur le territoire de notre commune.

Le Collège poursuivra la rénovation des bâtiments communaux et veillera à la qualité de l'accueil de nos concitoyens dans nos infrastructures administratives, culturelles, sociales, scolaires et sportives. Il retiendra les meilleures solutions en matière d'économie d'énergie. Il achèvera la rénovation du Moulin du Nekkersgat et de la Ferme Rose. Il entamera dès que possible celle de l'église Saint-Pierre, du Château du Wolvendael et du cimetière du Dieweg. Il fera tout auprès de la Région pour obtenir la rénovation et la réaffectation de l'hippodrome d'Uccle – Boitsfort avec le maintien du golf actuel.

Pour maintenir la qualité de notre environnement, lutter contre les sources de pollution et inscrire notre commune dans une démarche de développement durable, le Collège poursuivra le programme de l'Agenda 21 que la commune a entamé. Il réalisera un plan communal de développement de la nature. Il agira en faveur de la protection de la hêtraie cathédrale de la Forêt de Soignes.

Le commerce est le moteur de la santé économique d'une commune. Il attire les entreprises et les professions libérales. Il crée directement ou indirectement de nombreux emplois. Il participe à l'animation des quartiers et de leurs habitants. Le développement et la santé de l'activité commerciale seront dès lors au centre de l'action du Collège. Le partenariat entre les associations de commerçants et les autorités communales, notamment en matière d'animation des centres commerciaux, sera poursuivi. Une attention particulière sera réservée aux besoins en stationnement dans les quartiers commerçants et une évaluation sera faite des zones horodateurs et des zones bleues.

Le Collège mènera une politique de développement urbanistique équilibrée qui respecte le caractère vert et aéré de notre commune. Il veillera à ce que les projets architecturaux s'intègrent de manière harmonieuse à leur environnement et respectent les perspectives paysagères. Il tiendra compte également des réalités en matière de mobilité et d'équipements publics. Il soutiendra une architecture contemporaine de qualité et préservera le patrimoine immobilier et le patrimoine naturel lorsque ceux-ci sont remarquables.

Le Collège agira pour retenir les classes moyennes et en particulier les jeunes ménages à Uccle. Il veillera à ce que le logement moyen soit présent dans les grands projets urbanistiques. Dans le quartier en développement autour de la gare de Calevoet il exigera l'aménagement de nouveaux lieux de vie tels que places urbaines, commerces et équipements publics dont des lieux d'accueil de la petite enfance.

La mixité des fonctions urbaines et la mixité sociale sont essentielles. Le Collège agira pour préserver cette mixité. Il accélérera la rénovation du parc existant de logements sociaux et apportera son soutien à l'Agence Immobilière Sociale Uccloise. Il créera des logements de transit pour permettre de rencontrer certaines situations d'urgence.

Afin de faire face à la crise du logement et pour lutter contre les chancres urbains, il poursuivra et intensifiera la politique de taxation des propriétaires d'immeubles à l'abandon ou insalubres. Pour accroître l'offre de logements, le Collège mènera une politique d'information auprès des ucclois visant à leur proposer de mettre une partie de leur logement à disposition pour une colocation, du logement intergénérationnel ou du logement étudiant. Un cadastre des offres et demandes en la matière sera créé dans le cadre de l'observatoire du logement dont les missions seront étendues.

Le Collège et la majorité communale poursuivront une gestion rigoureuse de nos finances communales qui exclut les gaspillages et dépenses inutiles. Uccle restera dans le peloton des communes aux taux d'impôts les plus bas de la Région bruxelloise.

Le Collège encouragera nos concitoyens à s'intéresser à la gestion de leur commune et consultera les Uclois concernés lors de l'élaboration de projets importants notamment dans le domaine urbanistique et dans celui des travaux publics.

Le Collège veillera au maintien d'une neutralité absolue du personnel communal dans tous ses contacts avec la population et sera très attentif à la qualité de l'accueil réservé par les différents services communaux aux citoyens qui les consultent.

Pour faire face au changement climatique et à la multiplication des pluies diluviennes et des inondations, la commune a développé avec l'intercommunale Hydrobru un plan ambitieux de construction de bassins d'orage de grande capacité. Le Collège veillera à la concrétisation de ce plan et à ce qu'il soit accompagné par des mesures telles que le renvoi lorsque c'est possible des eaux d'écoulement vers les rivières existantes, des conditions hydrauliques très strictes pour les nouvelles constructions, des mesures et des investissements favorisant l'infiltration des eaux,... Le Collège veillera d'autre part à l'achèvement de l'égouttage en cours du sud de notre commune.

La qualité de l'enseignement est un facteur essentiel pour l'égalité des chances. Notre enseignement communal a une réputation d'excellence et d'ouverture sur le monde. Le Collège veillera dès lors au maintien d'un enseignement communal exigeant qui privilégie un bon enseignement des fondamentaux (lire, écrire, calculer) et qui soit aussi un moteur de l'intégration citoyenne. L'accent sera tout particulièrement mis sur la formation et l'animation pédagogique des équipes éducatives, la langue et la culture française, la poursuite des projets culturels à l'école, l'apprentissage du néerlandais et de l'anglais (extrascolaire) dès la troisième maternelle, la familiarisation des élèves aux nouvelles technologies de la communication, des échanges systématiques entre écoles et académies d'art, entre élèves de l'enseignement ordinaire et spécialisé, l'introduction progressive de la philosophie et de l'histoire des religions à l'école primaire, la création de compétitions sportives inter-écoles, et la programmation de conférences de sensibilisation des élèves et des parents à des sujets de société.

Le projet immersion à l'école Homborch, entamé depuis 2008, recevra également une attention et un soutien tout particulier et sera progressivement étendu à d'autres établissements.

Pour répondre au défi démographique de nouvelles classes francophones seront créées dans le quartier de Calevoet. Les projets de reconstruction des écoles du Merlo et des Eglantiers seront d'autre part poursuivis. Le Collège apportera également son appui à la création d'une nouvelle école néerlandophone sur le territoire communal sans en être pour autant le pouvoir organisateur. Il veillera également à poursuivre sa politique de promotion d'une alimentation saine à l'école.

Le Collège participera à la mise en place d'un parcours d'intégration et de citoyenneté pour adultes primo-arrivants, à l'instar de ce qui se fait pour les élèves. Ce parcours visera trois axes : l'apprentissage sociétal, de l'une des langues nationales, la vérification des compétences professionnelles. Il sera entre autre développé en collaboration avec notre école de Promotion Sociale (CPSU) qui dispense notamment des cours de langues, dont de français.

Le Collège et la majorité communale entendent permettre à chacun de vivre dans la dignité et veilleront dès lors au maintien et au développement de services sociaux performants. La solidarité et l'aide à l'insertion sociétale resteront des priorités dans l'action de la commune et du CPAS.

L'action sociale doit concerner tant les personnes les plus pauvres que d'autres catégories de nos concitoyens comme les personnes âgées seules, isolées qui ont besoin d'aide, les mamans sans soutien familial qui ont besoin d'une crèche ou d'une autre solution d'accueil pour leur nouveau-né ou leur enfant en bas âge. Les seniors méritent d'être encadrés dans une maison de repos de qualité ou de recevoir un repas à domicile à prix démocratique,... Le maintien à domicile sera encouragé par un accompagnement social approprié.

Ceux qui connaissent la précarité doivent être aidés dans leur recherche d'un emploi. Une attention particulière sera accordée au soutien aux demandeurs d'emploi, notamment au travers de la Maison de l'Emploi d'Uccle en partenariat avec Actiris et l'organisation régulière de la Bourse de l'emploi.

Le Collège soutiendra le travail des acteurs du secteur de la santé et élaborera avec les médecins généralistes de la commune un plan communal d'action santé. En concertation avec l'asbl Brumano, le Collège fera une analyse de la situation en termes de dépistage du cancer du sein et entreprendra de nouvelles actions dans ce domaine.

Le sport et la culture sont essentiels à un développement équilibré de la personne. Le Collège poursuivra la politique de modernisation de nos infrastructures sportives et de soutien aux clubs sportifs. L'offre d'activités faites par le service du parascolaire sera maintenue ainsi que la manifestation phare qu'est devenue les « 10 km d'Uccle ». Le Tournoi de la Commune d'Uccle de Hockey sera accessible également aux équipes féminines.

Le Collège veillera à attiser la curiosité culturelle. L'art et la culture seront soutenus par une programmation riche du Centre Culturel et de la « Maison des Arts », en mettant en avant les artistes locaux, en favorisant la présence d'œuvres d'art dans les lieux publics, en encourageant sans cesse notre enseignement artistique, en relançant la Ferme Rose dès la fin de sa restauration,

L'importance de la lecture n'est plus à démontrer. Pour en favoriser la diffusion, la Bibliothèque du centre sera étendue et rénovée, de nombreuses animations continueront à être proposées dans le réseau ucclois. Afin de couper l'isolement de ceux qui ne peuvent se déplacer, il sera mis sur pied un service de bibliothèque à domicile fonctionnant en coordination avec les bibliothécaires et une équipe de bénévoles. Des « boîtes à livres » seront installées dans l'espace public.

Une fonction de coordinateur culturel flamand sera d'autre part créée.

Les jeunes sont l'avenir de la société. Le Collège poursuivra son soutien aux activités des organisations de jeunesse et aux événements qui leurs sont dédiés. Il soutiendra la rénovation, la mise à disposition et la sécurisation des infrastructures utilisées par les jeunes sur la commune. Le Collège encouragera également les activités intergénérationnelles.

Un échevinat des Familles sera créé. Un « welcome pack bébé » sera distribué lors de l'inscription à la commune et fournira notamment à travers l'édition d'un Guide des parents plus d'informations dans le domaine de l'accueil de la petite enfance et de la santé. Ce guide reprendra notamment la liste des services utiles (crèches, consultations ONE, centre de santé, médecins généralistes et pédiatres, ...), les lieux d'accueil et des activités pour les petits enfants. Le Collège soutiendra d'autre part des initiatives visant à répondre aux interrogations des jeunes parents et à leur fournir les outils éducatifs utiles. Une attention particulière sera portée au soutien de la parentalité par la mise en place de modules spécifiques en collaboration avec les crèches, l'ONE et le secteur associatif compétent. Le Collège apportera son soutien à la création de nouvelles crèches sur le territoire communal et au renforcement et à la diversification de l'accueil de la petite enfance. Il portera également une attention particulière à la formation permanente du personnel des crèches.

Le Collège entend activement promouvoir l'égalité des chances et développera des actions de sensibilisations en la matière. Il soutiendra l'organisation d'activités ciblées lors des Journées internationales telles celle de la Femme, de la lutte contre les violences conjugales et familiales ainsi que celle de la Personne handicapée.

A cet égard, il mettra en place un Conseil consultatif de la personne handicapée et veillera à travers ses décisions à la prise en compte du handicap quel qu'il soit.

Le Collège veillera à promouvoir la citoyenneté européenne par une série d'actions permettant aux Ucclois de mieux connaître le rôle et le fonctionnement de l'Union Européenne ainsi que les différents pays membres. Il poursuivra son expérience de jumelage et de coopération avec la commune de Kintambo en République Démocratique du Congo.

Le Collège sera ouvert aux collaborations avec d'autres niveaux de pouvoir et renforcera les synergies entre services communaux et entre la commune, le CPAS, la zone de police et les différentes asbl communales.

Tels sont les principaux objectifs du Collège pour cette législature pour lesquels il demande l'appui et la collaboration du Conseil communal et des Ucclois.